

ROUEN 76 UNIVERSITE HANDBALL

40 Rue Moïse appt. 02 76000 ROUEN

Tél / Fax : 02 32 10 05 39

rouen76uhb@free.fr

<http://rouen76uhb.free.fr>



Charte du club Saison 2008/2009

Chaque adhérent (ainsi que ses parents pour les mineurs) doit prendre connaissance de cette Charte et en accepter les différents articles

PRÉAMBULE

Vous avez choisi de participer par votre inscription ou par celle de votre enfant aux activités du **ROUEN 76 UNIVERSITE HANDBALL**.

ROUEN 76 UNIVERSITE HANDBALL est en premier lieu une association, c'est-à-dire la réunion de personnes poursuivant un même objectif et s'unissant pour l'atteindre. L'adhésion est un acte volontaire qui implique un engagement à participer et à apporter son concours au fonctionnement et au développement de l'association.

L'association de handball est gérée par une équipe de bénévoles qui ne demande qu'à être renforcée. **Ne soyez pas que des consommateurs !**

Soyez indulgents !

La **CHARTE** que vous allez découvrir a pour objectifs de :

- contribuer au développement et au rayonnement du club
- permettre à chaque adhérent de trouver sa place et s'épanouir au sein du club
- mettre en avant et développer un esprit citoyen chez les adhérents.

LA VIE DU CLUB

Le Conseil d'Administration

Il est composé de 19 membres élus par l'Assemblée Générale.

Le Championnat

Les dates sont fixées par le Comité Départemental, la ligue ou la Fédération Française de Handball, en fonction des niveaux de compétition de chacune des 16 équipes du club.

En général, les rencontres ont lieu le samedi après-midi pour les plus jeunes, plus le samedi soir ou le dimanche après midi pour les catégories plus âgées.

Il n'y a pas de match pendant les congés scolaires. (sauf dérogation)

Chaque rencontre à domicile nécessite : une réservation de salle, l'envoi d'une convocation au club reçu (c'est la conclusion de match), deux arbitres, deux responsables de la table de marque, un responsable de salle, une feuille de match à remplir et, bien sûr, l'entraîneur et ses joueurs !

Les tournois

Des tournois pour les jeunes sont organisés, un en début de saison et un au mois de juin.

Les Coupes de Seine Maritime et de Normandie.

Toutes les équipes sont inscrites en Coupe.

L'Assemblée Générale

Elle a lieu en fin de saison, au mois de juin. Elle a pour but de présenter les bilans de l'année : moral, financier, sportif et de présenter la saison à venir. Il est important d'y participer. Pour tous les dirigeants, votre présence représente une reconnaissance de leur travail et démontre votre intérêt pour la vie de l'association.

LES PARENTS

Inscrire un enfant à une activité ne signifie pas se dégager de toute responsabilité. Les enfants ne dépendent des entraîneurs que pour la durée de leur séance. Assurez-vous de la présence de l'entraîneur à l'arrivée de l'enfant.

Nous vous demandons de répondre favorablement aux convocations données par l'entraîneur de votre enfant. Prévenez l'entraîneur en cas d'absence à un match.

Afin d'organiser au mieux les déplacements lors des matchs à l'extérieur, nous comptons sur votre participation pour accompagner les joueurs. Vous bénéficierez de la couverture Responsabilité Civile de l'assurance de notre Association quand vous utilisez votre véhicule pour transporter des adhérents.

Le lavage du jeu de maillots peut être également assuré à tour de rôle par les familles.

En cas de problème, n'hésitez pas à contacter l'entraîneur ou un membre du bureau.

LE JOUEUR

L'adhérent

Chaque adhérent doit être à jour de sa cotisation pour être licencié et participer ainsi aux entraînements et aux compétitions.

Chaque adhérent doit toujours avoir une attitude de respect et d'écoute envers les autres licenciés du club (joueurs, entraîneurs, dirigeants...), les adversaires, les arbitres, le public...

Il doit toujours adopter un comportement responsable au sein du **ROUEN 76 UNIVERSITE HANDBALL** : respect des horaires, du matériel, aptitude à « donner un coup de main » pour la bonne marche du club, tant au niveau de l'arbitrage, qu'à l'encadrement de jeunes ou à leur entraînement.

Le joueur

Une présence assidue aux matchs et aux entraînements est demandée à chacun. En cas d'absence au match ou à l'entraînement, le joueur est tenu de prévenir son entraîneur. En cas d'absentéisme non justifié à l'entraînement, l'entraîneur peut décider la non participation du joueur au match.

La cigarette est bien entendu strictement interdite dans les vestiaires et dans les salles de sport.

La tenue

Pour l'entraînement, la tenue de sport est obligatoire.

Pour les matchs, tous les joueurs doivent porter le maillot fourni par le club ainsi que le short pour certaines équipes.

A la fin de chaque rencontre, chaque joueur restitue son maillot. Le sac de maillots sales est alors confié à tour de rôle à un joueur pour le lavage.

La participation de chacun dans la vie du club

Chaque joueur, à partir des - de 15 ans, sera amené à arbitrer et à tenir la table de marque lors des matchs à ROUEN.

Les sanctions

En cas de manquement grave à cette Charte, le bureau pourra adopter des sanctions adaptées allant de la réparation de la faute jusqu'à la radiation du club en passant par l'avertissement ou la suspension.

Chaque sanction sera notifiée par écrit à l'adhérent concerné ou à son responsable légal pour les mineurs.

Le joueur mineur devra être accompagné par son responsable légal lors de la convocation.

Chaque joueur s'engage donc à donner une image positive du club, à domicile comme à l'extérieur.

Le rôle du capitaine

Il est désigné par l'entraîneur.

Il est chargé de signer la feuille de match, de regrouper et de compter les maillots à la fin du match.

A partir des - de 17 ans, il doit :

- veiller à la bonne ambiance de l'équipe
- transmettre une attitude sportive à son équipe et savoir temporer les écarts physiques ou verbaux

- donner l'exemple : saine combativité, dépassement de soi, au service du groupe, fair-play.

Le rôle de l'entraîneur

- Il permet aux joueurs de pratiquer le handball dans un esprit sportif, en respectant les équipiers, les adversaires, les arbitres et les responsables du club.

- Il donne à chaque joueur le calendrier des matchs avec le tour de rôle des accompagnateurs, le listing des joueurs avec les numéros de téléphone.

- Il rencontre les parents, les met en relation, les réunit au minimum une fois en début de saison (présentation de chacun, remise des calendriers de matchs, organisation des déplacements, des lavages de maillots...).

- A tout moment, il doit encourager les joueurs à prendre des initiatives en arbitrage et en encadrement. Il doit les sensibiliser à l'importance du rôle de chacun dans la vie du club.